

Amendements et compléments au formulaire de proposition CUU

Annexe 16 CUU

<p>1.- Exposé du problème (avec des exemples et, si possible, des chiffres permettant de quantifier l'ampleur du problème) :</p> <p>Selon la STI TAF (1305/2014), les détenteurs doivent fournir les données administratives et techniques relatives à leurs wagons. Les données de référence TAF sont reprises dans l'annexe 16 CUU pour ce qui concerne l'échange de ces données entre détenteurs et EF. Comme le catalogue des données STI TAF évolue au fil du temps, il importe d'aligner l'annexe 16.</p> <p>La série de données actuelle figurant dans le CUU ne reflète pas les données de référence les plus récentes concernant le matériel roulant selon la STI TAF.</p>	<p>2.- Démonstration indiquant en quoi le CUU présente des lacunes à cet égard :</p> <p>Dans l'actuelle annexe 16, la série de données n'est pas en phase avec la dernière version des données de référence des véhicules de la STI TAF. Selon l'actuelle STI Bruit, il est nécessaire de fournir des informations spéciales sur le type des semelles de frein montées et, le cas échéant, des renseignements sur les exemptions accordées dans certains pays. En outre, les détenteurs doivent transmettre des informations sur la date prévue pour la prochaine révision et la fin de validité de la dernière révision. Enfin, les listes de codes en arrière-plan des données doivent être retirées du texte du CUU car elles évoluent également au fil du temps et font déjà partie du schéma XSD du GCU Broker.</p>
<p>3.- Exposé des motifs démontrant que le problème exposé ne peut être résolu que via le CUU :</p> <p>Il convient d'amender l'annexe 16 pour permettre aux EF de récupérer les données correctes sur l'équipement des wagons en semelles de frein silencieuses de même que les données sur la révision prévue pour les wagons. En outre, il importe de retirer les listes de codes du texte de l'annexe 16, car elles changent au fil du temps et font déjà partie du schéma XSD du GCU Broker.</p>	<p>4.- Explication montrant pourquoi le problème décrit peut être résolu grâce à la modification / au complément proposé) :</p> <p>La solution proposée permettra à toutes les EF d'utiliser du GCU Broker comme plateforme centrale de communication pour récupérer les données techniques des wagons. La solution proposée conduit à intégrer les éléments manquants et à supprimer les éléments superflus.</p>
<p>5.- Exposé des motifs démontrant que le problème exposé ne peut être résolu que via le CUU :</p> <p>L'amendement proposé à l'annexe 16 CUU permet de s'aligner sur les exigences légales de la STI TAF (1305/2014) en ajoutant les éléments requis, en supprimant les éléments superflus et en mettant à jour la description de certains éléments. Par ailleurs, l'amendement proposé réduira la charge de travail inhérente à l'adaptation de l'annexe STI aux dispositions de la STI TAF. Enfin, certaines modifications de nature linguistique devraient induire une meilleure harmonisation entre les trois versions de l'annexe 16. Les EF seront alors en mesure de récupérer toutes les informations « wagons » pertinentes pour programmer, préparer et exploiter les trains.</p>	<p>6.- Evaluation des impacts potentiels positifs et négatifs (exploitation, coûts, gestion, interopérabilité, sécurité, compétitivité, ...) à l'aide d'une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé) :</p> <p>4 : L'amendement proposé aura une incidence très positive sur les efforts de numérisation engagés pour fournir les données techniques des wagons et apportera un appui au plan de l'exploitation et de la sécurité, tout en favorisant la compétitivité du fret ferroviaire en contrepartie de surcoûts réduits.</p>

7.- Texte proposé

Code couleur des amendements :

Noir : texte actuel (reste inchangé, y compris pour les références)

Rouge : nouveau texte

Bleu : (peut être barré) : texte à supprimer

Texte en rouge à introduire en complément à

ANNEXE 16 : AU CONTRAT UNIFORME D'UTILISATION DES WAGONS

DONNEES TECHNIQUES DES WAGONS

L'annexe 16 précise les obligations d'information définies à l'article 7.4 du CUU.

Le détenteur doit mettre à disposition des Entreprises Ferroviaires utilisatrices en temps utile avant l'utilisation d'un wagon, les données administratives et techniques des véhicules conformément aux pages 2 à 5 en ce qui concerne les wagons enregistrés dans la banque de données CUU. L'EF a accès à tout moment à ces données, sachant qu'elle ne peut les utiliser que pour ses propres besoins opérationnels.

Le Bureau CUU met à la disposition des adhérents une plateforme de communication (GCU ~~Message~~ Broker) pour la transmission des données techniques des wagons.

Les renseignements complémentaires tels que le descriptif succinct de toute instruction d'utilisation destinée au service technique des wagons et à l'exploitation doivent être mises à disposition de manière bilatérale. Ces informations sont toujours nécessaires, si les aspects techniques propres à chaque véhicule ne sont pas couverts par l'annexe 9 du CUU.

Descriptif des éléments des données techniques des wagons

Elément	Caractère	Définition
WagonNumber-Freight	Obligatoire	Identifie uniquement le wagon par son numéro
PreviousWagon-Number-Freight	Facultatif	Pour l'identification d'un wagon après changement de numéro
Registration-Country	Obligatoire	Code pays ISO du pays d'enregistrement
DatePutIntoService	Obligatoire	Date de première circulation
AuthorisationValidUntil	Conditionnel	Date d'expiration d'une autorisation restreinte (applicable seulement dans des cas spéciaux)
SuspensionOf-Authorisation	Conditionnel	Information indiquant si l'autorisation a été suspendue par l'autorité
DateSuspensionOfAuthorisation	Conditionnel	Date de suspension de l'autorisation ; à fournir en cas de suspension
Multilateral-Authorisation-Countries	Conditionnel	Liste des codes alphabétiques des pays/compagnies ferroviaires dans lesquels un wagon est autorisé à circuler en vertu d'une autorisation d'interopérabilité restreinte (plaque dérogatoire) ; la première rubrique saisie est le pays/compagnie ferroviaire délivrant l'autorisation et les rubriques suivantes concernent les pays/compagnies ferroviaires « acceptantes »
ChannelTunnel-Permitted	Facultatif	Indication si le wagon est autorisé à emprunter le Tunnel Transmanche - si le transport est programmé entre le Royaume Uni et la France et devrait utiliser l'infrastructure d'Eurotunnel
QuieterRoutes-Exemption-Country	Conditionnel	Code ISO du pays dans lequel le wagon bénéficie selon la STI Bruit d'une exemption lui permettant d'emprunter des itinéraires « plus silencieux », même si le wagon n'est pas conforme à la STI Bruit
KeeperShortName VKM	Obligatoire	Marquage du détenteur du véhicule tel qu'il figure dans le registre VKM (http://www.era.europa.eu/Document-Register/Pages/list-VKM.aspx , colonne B - sans signes diacritiques)
ECE	Obligatoire	Nom complet de l'Entité chargée de l'entretien affectée
PlannedChangeOfECM	Conditionnel	Date jusqu'à laquelle l'actuelle ECE est affectée au wagon et nom complet de l'ECE suivante
ECMCertificate	Obligatoire	Information sur le certificat ECE
InteropCapability	Obligatoire	Identification de l'aptitude générale du wagon à l'interopérabilité. Il est proposé d'utiliser les valeurs/codes suivants (définis dans le « InteropCapabilityCode ») 01 – National 02 – Bi /Multilatéral (avec accord ou cartouche d'admission) 03 – RIV 05 – TEN 06 – TEN GE 07 – TEN CW 08 – TEN RIV
GCUWagon	Obligatoire	Indication si le wagon est exploité sous contrat CUU
LetterMarking	Obligatoire	Code alphabétique complet de la catégorie du wagon. Le marquage d'identification des wagons (type de wagon) est défini dans la Prescription Technique Uniforme applicable au numéro d'immatriculation de véhicule et marquage alphabétique correspondant sur la caisse : marquage des véhicules ferroviaires (PTU Marquage), publiées par l'OTIF.

Élément	Caractère	Définition
TankCode	Conditionnel	Code citerne (applicable seulement aux wagons citernes). Les codes sont définis dans le RID, chapitres 4.3.3 et 4.3.4.1.1
WagonNumberOfAxles	Obligatoire	Nombre d'essieux du wagon
WheelSetType	Facultatif	Désignation du type d'essieux montés, sachant que cette désignation dépend du fabricant.
WheelDiameter	Facultatif	Diamètre des roues mesuré en mm Diamètre de référence de la roue au maximum.
WheelsetGauge	Obligatoire	Ecartement des roues en mm ; entrées multiples pour les wagons à changement d'écartement
WheelSet-Transformation-Method	Conditionnel	Description de la méthode de conversion des essieux montés pour les wagons à changement d'écartement. Liste de codes : 1 – Automatique, 2 – changement de bogie/essieu
NumberOfBogies	Conditionnel	Nombre de bogies
BogiePitch	Conditionnel	Empattement du bogie en mm
BogiePivotPitch	Conditionnel	Distance la plus grande entre deux pivots de bogie en mm
InnerWheelbase	Obligatoire	Distance la plus grande entre deux essieux intérieurs en mm
CouplingType	Facultatif	Classification de l'attelage : 0 – sans attelage 1 – attelage non renforcé moins de 85t 2 – attelage renforcé égal à 85t 3 – attelage sur renforcé à plus de 85t 4 – attelage automatique
BufferType	Facultatif	Classification des tampons. Valeurs les plus usitées dans le secteur : A, AX, B, C, CX, LO (130), LO (150), L2 (130), L2 (150), L4 (130), L4 (150)
NormalLoading-Gauge	Conditionnel	Indique le gabarit de chargement du wagon. Si le gabarit de chargement du wagon est marqué sur le wagon, l'information doit être donnée dans le message RSRD. Les codes sont définis dans la liste des codes des fiches UIC 505-1/503 et de l'EN 15273-2:2013.
MinCurveRadius	Obligatoire	Rayon de courbe minimum admis pour le wagon. Indiqué en mètres.
MinVerticalRadiusYardHump	Obligatoire	Rayon vertical minimum admis à la bosse. Indiqué en mètres.
WagonWeight-Empty	Obligatoire	Poids d'un wagon vide selon les données enregistrées dans la base de données matériel roulant. Indiqué en kg.
LengthOverBuffers	Obligatoire	Longueur hors tampon exprimée en cm.
MaxAxleWeight	Obligatoire	Indique le poids de conception maximum par essieu
LoadTable	Obligatoire	Indique le cartouche de limite de charge marqué sur le wagon. Si les cartouches de charge sont marqués sur le wagon, l'information doit être donnée dans le message RSRD. Plusieurs cartouches de charge (international, spécifique au produit pour les wagons LPG et additionnel/spécifiques pays) peuvent être spécifiés en fournissant l'élément successivement, à plusieurs reprises. Pour les wagons spéciaux comportant des cartouches de charge (par ex. wagons pour transports lourds), aucun cartouche de charge n'est à fournir. Le cartouche complet doit être fourni, y compris la ligne « à vide » (si elle existe)
NumberOfBrakes	Obligatoire	Nombre de distributeurs (frein pneumatique).

Elément	Caractère	Définition
BrakeSystem	Facultatif	Abréviation du système à frein pneumatique Les valeurs ci-après sont données à titre d'exemple : Kk ; Dr ; Bo ; Hik ; Bd ; Ch ; O ; KE ; WE ; DK ; WU ; WA ; DM ; MH, SW ; KE 435 ; conduite générale continue
AirBrakeType	Obligatoire	Classification du frein pneumatique. 0 = wagon non freiné (conduite blanche) 1 = G 2 = P 3 = G/P 8 = sans frein à air ou conduite générale 9 = non codé
BrakingPower-VariationDevice	Obligatoire	Type de commande de l'effort de freinage 0 = pas de levier d'inversion 1 = dispositif d'inversion manuel ou automatique avec 1 poids d'inversion et 2 positions 2 = 2 poids d'inversion au minimum et 2 positions ou plus 8 = frein auto variable à la charge avec indication de la masse freinée max. 9 = dispositif d'inversion non codifié
AirBrakedMass	Obligatoire	Utilisations différentes en fonction du dispositif d'inversion du frein à air : Pas de dispositif d'inversion = uniquement masse freinée du wagon Dispositif avec poids d'inversion = masse freinée à vide Frein auto variable à la charge = masse freinée max.
ChangeOver-Weight	Conditionnel	Poids d'inversion de la masse freinée en tonnes
AirBrakedMass-Loaded	Conditionnel	Masse freinée à charge en tonnes
BrakeSpecial-Characteristics	Obligatoire	Caractéristiques générales du frein La liste de codes renvoie à la fiche UIC 920-13. 0 = pas de caractéristiques spéciales (frein modérable au desserrage avec semelles de fonte) 1 = frein à disques 2 = semelles composites 3 = frein non modérable 4 = frein non modérable avec semelles composites 5 = frein L 6 = frein LL 9 = information non codée
HandBrakeType	Obligatoire	Classification des freins à main. 0 = sans frein à main 1 = frein à main manœuvré à partir du sol 2 = frein à main manœuvré à partir de la plateforme Si le wagon est équipé d'un frein à main manœuvré à partir du sol et de la plateforme, il faut utiliser le code 2 (frein à main manœuvré à partir de la plateforme).
HandBraked-Weight	Conditionnel	Masse freinée du frein à main en tonnes.
ParkingBrakeForce	Conditionnel	Masse freinée du frein à main en tonnes.
BrakeBlockName	Facultatif	Désignation du type de semelle de frein, y compris la longueur en mm
CompositeBrake-BlockRetrofitted	Conditionnel	Indication si les semelles composites ont été montées lors du rééquipement du wagon ou si elles sont d'origine.
CompositeBrake-BlockInstallation-Date	Conditionnel	Date d'installation des semelles composites, pour un wagon équipé d'origine = date de mise en service.

Elément	Caractère	Définition
MaxLengthOfLoad	Facultatif	Longueur de chargement en mm pour les wagons plats et wagons couverts à plancher plat, moins l'épaisseur des cloisons intermédiaires (longueur utile).
LoadArea	Facultatif	Surface en m ² du plancher des wagons couverts et wagons à toit ouvrant et plancher plat.
HeightOfLoading-PlaneUnladen	Facultatif	Hauteur du plan de chargement si le wagon vide est mesuré en mm
RemovableAccessories	Facultatif	Il faut indiquer le type et le nombre d'accessoires amovibles.
LoadingCapacity	Obligatoire	Volume utile - mesuré en M3
MaxGrossWeight	Obligatoire	Poids de chargement brut maximum plus la tare du véhicule.
VapourReturn-System	Facultatif	Indication si le wagon citerne est équipé d'un système de retour de vapeur
FerryPermittedFlag	Facultatif	Indication si le wagon peut être utilisé sur les ferries entre la Grande-Bretagne et l'Europe continentale et précision sur l'angle maximum admis sur la rampe du ferry-boat (en degrés : °).
FerryRampAngle	Conditionnel	Angle maximum admis sur la rampe du ferry-boat (en degrés : °). Applicable si admis sur ferry-boat
Temperature-Range	Facultatif	Plage de température d'ambiance admise.
Bruit	Facultatif	Limite sonore sur voie de référence et niveau de bruit à l'arrêt en décibels
Technical-Forwarding-Restrictions	Conditionnel	Cet élément vise à identifier tout(e) aspect ou restriction particulière susceptible de présenter une pertinence pour les opérations de manœuvre dans les triages ou dans les trains en raison des caractéristiques techniques du wagon ou de son chargement. Tous les codes caractérisant les restrictions en trafic fret (cf. UIC 920-13) et en trafic voyageur figurent dans la même liste que les « RestrictionCodes ». Dans cet élément, on n'utilise que les codes indiquant le type « T-Technical » et « F-Freight » Les codes ci-après sont extraits des RestrictionCodes. Dans cet élément, seuls ces codes doivent être utilisés. 07 Lancement uniquement avec frein à main desservi 41 Wagon autre qu'à bogies à empattement de plus de 9 mètres 42 Wagon à bogies à écartement intérieur de plus de 14 mètres jusqu'à 17,50 mètres 43 Wagon à bogies à écartement intérieur de plus de 17,50 mètres 45 Wagon non admis à la bosse 46 Wagon interdit au triage par lancement ou par gravité (3 triangles rouges) 48 Wagon ne pouvant franchir des équipements de freinage actifs 25 Wagon citerne de transport de gaz avec bandeau latéral 41 Wagon à incorporer en tête de train 42 Wagon à incorporer en queue de train 63 Transport exceptionnel ou (pour les trains de voyageurs) gabarit de chargement/cinématique plus large que prévu 70 Wagon à manœuvrer avec précaution (1 triangle rouge) 71 Wagon à manœuvrer avec précautions spéciales (2 triangles rouge) 94 Wagon citerne de transport de gaz sans bandeau latéral
DateLastOverhaul	Obligatoire	Date de la dernière révision Pour les wagons placés récemment sur le marché, utiliser la date de mise en service.
OverhaulValidity-Period	Conditionnel	Période de validité de la dernière révision en années selon inscription sur le wagon. Il faut fournir au moins « OverhaulValidityPeriod » ou « PlannedDateNextOverhaul. »
DateNextOverhaul	Obligatoire	Date de la prochaine révision programmée.

Élément	Caractère	Définition
Permitted-Tolerance	Obligatoire	Période de tolérance après la date de révision (en mois) Si aucune tolérance n'est admise, la valeur sera de "0".
PlannedDate-NextOverhaul	Conditionnel	Date de la prochaine révision prévue. Celle-ci doit se situer à l'intérieur de la période de validité de la dernière révision. L'élément sert à indiquer la date de la prochaine révision effectivement programmée par le détenteur/ECE du wagon. Il faut fournir au moins « OverhaulValidityPeriod » ou « PlannedDateNextOverhaul. »
DateOfNextTank-Inspection	Conditionnel	Date du prochain contrôle de la citerne, s'applique uniquement aux wagons-citernes.

Observations

Les valeurs indiquées et la liste des codes relatifs aux différents éléments font partie intégrante du schéma XSD et sont référencées sur le site internet du GCU Broker. Le schéma XSD complet ainsi que les fichiers fournis à titre d'exemple peuvent être téléchargés sur le site internet du CUU.